

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Assemblée publique de consultation du 29 août 2024

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le 29 août 2024, à 19 h, à la salle du conseil municipal, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS

Monsieur le maire	Rémi Fortin
Messieurs les conseillers	Steve Roy Serge Fillion

formant quorum sous la présidence de Monsieur Rémi Fortin, maire.

SONT ABSENTS

Mesdames les conseillères	Johanne Fillion Lyne Gagnon
Monsieur le conseiller	Berthier Fortin Marco Sirois

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Directrice générale et greffière-trésorière	Joyce Bérubé
---	--------------

Un avis public annonçant la tenue de la présente assemblée publique de consultation a été donné le 20 août 2024. Un rappel, composé d'un avis de convocation et d'un ordre du jour, concernant la date et l'heure fixée pour la tenue de cette assemblée publique de consultation a été transmis par courriel à chaque membre du conseil municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Rémi Fortin, maire, ouvre l'assemblée publique de consultation et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2024-08-144

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Lyne Gagnon, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée publique de consultation du 29 août 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

EXPLICATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-02

Monsieur Rémi Fortin, maire, donne des explications concernant le projet de règlement numéro 2024-02 de la Municipalité de Saint-René-de-Matane.

INVITATION AUX PERSONNES ET ORGANISMES QUI DÉSIRENT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite des explications données sur le projet de règlement, Monsieur Rémi Fortin, maire, invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions. Tous les intéressés ont formulé leurs questions, leurs demandes et fait valoir leurs commentaires ou objections relativement au projet de règlement.

2024-08-145

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Lyne Gagnon, et résolu :

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Assemblée publique de consultation du 29 août 2024

DE lever l'assemblée publique de consultation du 29 août 2024, l'ordre du jour étant épuisé. Et l'assemblée est levée à 19 h 03.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Rémi Fortin
Maire

Joyce Bérubé
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je soussigné, Rémi Fortin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Rémi Fortin
Président de la séance

NOTES : Aucune personne présente autre que les conseillers/ères